NATIONS
UNIES

E

Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.17/1995/30
20 mars 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Troisième session
11-28 avril 1995
Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

ÉDUCATION, SCIENCE, TRANSFERT DE TECHNIQUES ÉCOLOGIQUEMENT RATIONNELLES, COOPÉRATION ET CRÉATION DE CAPACITÉS

Lettre datée du 22 février 1995, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires de la Mission permanente de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai le grand plaisir de vous faire tenir ci-joint un exemplaire du rapport sur les travaux de l'Atelier consacré à l'amélioration de l'accès aux informations sur les techniques écologiquement rationnelles et de la diffusion de ces informations. Accueilli par le Gouvernement de la République de Corée, cet atelier s'est tenu à Séoul du 30 novembre au 2 décembre 1994.

Cet atelier est l'une des contributions de la République de Corée aux préparatifs de la troisième session de la Commission du développement durable et ses conclusions, ainsi que le plan d'action qu'il a élaboré concernant l'échange d'informations sur les techniques écologiquement rationnelles, seraient un apport précieux pour la Commission du développement durable.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ce rapport en tant que document de la Commission du développement durable, au titre du point 5 de l'ordre du jour provisoire.

Le Chargé d'affaires

(Signé) Wonil CHO

* E/CN.17/1995/1.

95-08070 (F) 290395 300395 /...
9508070

Annexe

RAPPORT DE L'ATELIER CONSACRÉ À L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX INFORMATIONS SUR LES TECHNIQUES ÉCOLOGIQUEMENT RATIONNELLES ET DE DIFFUSION DE CES INFORMATIONS, TENU À SÉOUL DU 30 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 1994*

* Distribué uniquement dans la langue de l'original.